

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de votants : 19
Date de la Convocation : 15/11/2022
D2022112103

Séance du 21 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un novembre à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, NOEL Simon, CALLAND Cédric, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, M. GUILLERMIN Patrice, SOCHAY Hervé, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, CHATELET Jocelyne, BOUVARD Nelly, NICOLAS Carine, PONCIN Emmanuel

Excusés : Karine MIVIERE-BASSET donne son pouvoir à Magali TISSERAND-BOUVARD, DELIANCE Alexandre donne son pouvoir à Hervé SOCHAY

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

Objet : Mise à disposition de parcelles situées lieu-dit « Ponsard » par les Consorts JOLYON au profit de la Commune (D28,29,30,31)

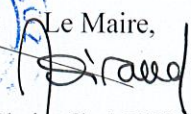
Les parcelles cadastrales du propriétaire sont situées à un emplacement stratégique pour la mise en place d'un espace dédié aux habitants, aux écoles, etc.

En effet, dans un cadre déjà arboré, elles permettront de créer un sentier pédagogique avec un potager partagé et un rucher communal.

Le propriétaire est disposé à mettre ce terrain à disposition de la Commune pour cette utilisation, mais sous la condition qu'il ne puisse voir sa responsabilité engagée du fait de cette mise à disposition, le terrain étant pris en l'état, et les éventuels aménagements nécessaires, notamment de mise en sécurité de la mare et l'entretien, étant à la charge de la Commune.

La commune a proposé de formaliser les conditions de mise à disposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- autorise Madame le Maire à signer la convention présentée.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Christelle MOIRAUD

